



PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET

- ARRETE PREFECTORAL N° 1753 du 6 JUIN 2005 -
PORTANT NOMINATION DU CHEF DE PROJET DEPARTEMENTAL
ET DU COORDINATEUR CHARGES DE LA LUTTE CONTRE LA
DROGUE ET DE LA PREVENTION DES DEPENDANCES

—

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU la circulaire commune de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales et de M. le Président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, du 23 novembre 2004 relative à l'organisation du réseau territorial de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie ;

SUR proposition de M. le directeur de cabinet :

- A R R E T E -

Article 1er : M. Stéphane CALVIAC, sous préfet, directeur de cabinet est nommé chef de projet départemental, chargé de la lutte contre la drogue et de la prévention des dépendances.

Une lettre de mission précisera les objectifs qui lui sont assignés.

Article 2 : Mme Aline VINOT, médecin inspecteur de la santé à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Pyrénées-Orientales est nommée coordinatrice pour la lutte contre la drogue et la prévention des dépendances.

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

001

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

Article 3 : Mme la secrétaire générale de la préfecture, M. le directeur de cabinet et Mme la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Perpignan, le 6 juin 2005


Thierry LATASSE